



USEE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél : 01.40.81.24.00 fax :
01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.ne
Internet : www.cfdt-ufeem.org

Compte-rendu de la CAP Contrôleurs des affaires maritimes 17 juin 2010

La Commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des contrôleurs des affaires maritimes s'est réunie le jeudi 17 juin 2010 sous la présidence de Madame THORIN, Adjointe au sous-directeur des personnels d'encadrement, maritimes et des contractuels.

Une réunion préparatoire à cette CAP s'est tenu le mercredi 16 juin en présence de représentants de l'administration et des élu(e)s représentants du personnel .

Déclaration des élus

Les contrôleurs des Affaires Maritimes quel que soit leur spécialité, s'interrogent sur leur avenir professionnel et statutaire.

La réforme actuelle des régimes de retraite n'est pas faite pour les rassurer ! Au contraire !

Le gel des dépenses publiques annoncé pour les trois ans à venir et la confirmation du SG du Ministère d'une baisse de plus de 600 emplois créent un climat anxieux, aggravé par la non communication du Schéma des Emplois et des Recrutements Ministériels (SERM) 2009-2010.

L'absence en interne de dialogue social ne permet pas aux représentants du personnel d'avoir une visibilité sur les ambitions supposées de notre Administration.

- Quid de l'impact du Grenelle de la Mer sur les emplois à la DAM ?
- Quid de l'intégration des corps Affaires Maritimes dans le Nouvel Espace Statutaire (NES) qui sera appliqué au Ministère des Finances dès Septembre 2010 ?
- Quid de la fusion des corps Mer dans les corps correspondants du MEEDDM ? Pourquoi écarter les corps Mer du rapprochement Équipement-Agriculture-Industrie alors que les services ont fusionné en Région ?

Nous voulons disposer d'un état de la vacance des postes par service, catégorie, statut, et nous voulons connaître les mesures que vous entendez prendre pour la résorber et améliorer les conditions de travail de nombreux personnels en souffrance.

La CFDT revendique l'augmentation des ratios promus/promouvables à hauteur de 20% en vous rappelant qu'il existe une clause de sauvegarde pour les listes d'aptitude qui devrait faire l'objet d'un examen bien avant la CAP des promotions.

Concernant les bonifications d'ancienneté nous attendons toujours un point sur les bonifications 2008 !!

Nous souhaitons enfin attirer votre attention sur la situation des personnels de services déconcentrés de la DAM aujourd'hui écartelés dans des services aussi différents que les DDTM, les DREAL et les DIRM. Quel doit être le positionnement des agents de la DAM dans les mutations internes validées par des CAP locales ?

Quelle est l'autorité d'emploi de ces personnels Mer ?

Le DAM, autorité nationale comme aujourd'hui ou le Préfet, autorité déconcentrée ?

Pour l'instant la CFDT n'a pas eu de réponse à cette interrogation de nature à mettre en cause la légalité de notre CAP nationale !

Les nombreuses questions que nous nous posons, et que nous vous posons, sont le reflet d'un désarroi certain de l'ensemble des personnels Mer aujourd'hui et nous exigeons des réponses concrètes, rapides et précises en vous indiquant, une fois de plus, que la CFDT s'inscrit dans une démarche ministérielle et interministérielle pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des personnels Mer qui apparaissent souvent ghétoisés dans le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de...la Mer.

Réponse de l'administration:

Concernant l'autorité d'emploi et la légalité de la CAP 2 concepts différents : la CAP est compétente et légale pour les corps des fonctionnaires concernés. Notion très différente de la notion d'autorité d'emploi qui est le Préfet. La gestion relève de la DAM. C'est complémentaire même si la RGPP (révision générale des politiques publiques) a rendu cela plus complexe...

Les autres interrogations des élus CFDT contenues dans la déclaration préalable feront l'objet d'une réponse écrite de l'Administration..

Désignation du secrétaire adjoint

La CFDT est désignée comme secrétaire-adjoint (tour de rôle entre les syndicats).

Approbation du PV de la CAP du 24 novembre 2009.

Le procès-verbal de la CAP du 24 novembre 2009 a été approuvé à l'unanimité.

Mutations et détachements

La circulaire MOBILITE 2010 du MEEDDM du 27 mai 2010 fixe les principes de gestion applicables à l'ensemble des agents. Les règles générales de gestion des mutations en CAP en découlent. (voir circulaire sur le site du syndicat)

A noter qu'en cas de changement de spécialité, l'avis favorable est donné sous réserve d'une formation.

La date de mutation est le 1^{er} septembre 2010, sauf accord entre les services.

En raison de la mise en place d'un nouveau logiciel, les arrêtés de mutations des agents seront pris qu'en août 2010.

L'administration annonce que pour la première fois les demandes de détachements ne seront pas prises en compte en raison du dépassement des plafonds d'emploi. 5 postes vacants seront non pourvus en raison de ce blocage. Il faudra attendre 2011 pour accepter de nouveaux détachements .

Spécialité Droit social et Administration Générale:

Nom.....Service d'origine.....Service d'accueil

Line DUPUIS (SAE).....DREAL PACA.....ENMM Marseille S/R vacance du poste
 Laurent RENIE(SAE).....DRAM Nantes.....DIRM Nord Atlantique-Nantes
 R-Marie PRUD'HOMME.....ENMM Nantes.....DIRM Nord Atlantique -Nantes
 Christophe BARGAIN.....DRAM Hte Normandie...DDTM/DML 44 - St Nazaire
 Sylvie BONIZEC.....ENMM Nantes.....DIRM Nord Atlantique-Nantes
 Yannick DUMEAU.....E-CFDAM Bordeaux.....E-CFDAM Nantes
 Gwenaël CLEMENT.....DIRM Manche Est.....DDTM/DML 50 -Cherbourg
 Gérard EUDIER (TSE).....DDTM 76.....DIRM Manche Est-Le Havre
 Mireille ERADES(SAE)DREAL PACA.....DDTM/DML 83 -Toulon
 Isabelle LAMOUR.....DRAM NANTES.....DIRM La Réunion - St Denis
 Michel BERNARD (SAE).....DDE LA REUNION.....DIRM La Réunion -St Denis

Suppression du poste vacant à Tahiti en raison du transfert à la collectivité de Polynésie Française. Le 3^{ème} poste vacant pour la Réunion est mis à l'étude.

Spécialité : Pêches Cultures marines Environnement:**Nom.....Service d'origine.....Service d'accueil**

Fabienne DARNIS.....DDTM/DML Bordeaux....DIRM Sud Atlantique- Bordeaux
création de poste Chgmt de spécialité

Tiphaine CARIOU.....DRAM/DDAM Bordeaux. DIRM Sud Atlantique -Bordeaux
création de poste Chgmt de spécialité

David DUDOGNON.....Ambassade LONDRES. .DDTM/DML-Arcachon Chgmt de spécialité

Jean-Yves DEBAENE.....DDTM 76.....DIRM Manche Est- Le Havre (TSE)
création de poste

Spécialité : Navigation et sécurité:**Nom.....Service d'origine.....Service d'accueil**

Claude DOLOU.....DDTM 50-Cherbourg.....DDTM /DML 22 -ULAM Paimpol

Christophe DELAUNAY.....DIRM Nord Atlantique. .DDTM/DML 29 -ULAM Brest

Thomas LE GALL.....DDTM 66-Port Vendres. DDTM/DML 29 -ULAM Brest

Eric MUNIER.....DRAM Fort de France....DIRM Méditerranée-CS Sète

Estelle DUFOUR/BARGAIN.DRAM Hte Normandie...DIRM Nord Atlantique -Nantes

Stéphane HELLIO.....DDTM 50 Cherbourg.....DDTM:DML 50 -ULAM Cherbourg
Changt de spécialité

Pascal ISORE.....DDAM 62 -Vedette Armoise DIRM Manche Est - PAM Thémis

Régis APACK.....DRAM Fort de France.... DDTM/DML 66 -ULAM

1 poste a fait l'objet d'un vote aboutissant au refus de mobilité (de la DIRM Manche Est/ Mer du Nord à DIRM Nord Atlantique/Manche Ouest.) par l'administration évoquant la viabilité du service d'origine. Ce poste devrait être présenté au prochain cycle de mobilité.

Poste publié hors mobilité (postes sensibles) :**Spécialité : Droit social et Administration Générale****Nom.....Service d'origine.....Service d'accueil**

René LACROIX.....ENMM Marseille.....LPM Ciboure

Integrations:

Les agents détachés dans le corps des contrôleurs des affaires maritimes peuvent demander leur intégration dans ce corps. Un avis favorable de la CAP est donné aux demandes suivantes :

Nom.....Service.....Date d'intégration

Laure COMMARIEU.....DDTM/DML 29- Le Guilvinec.....1^{er} mars 2010

Laurence AGULLO.....ENMM Nantes.....1^{er} septembre 2010

Colette Richard.....DIRM N Atl,-St Gilles Croix de Vie.....1^{er} septembre 2010

Romain POUVREAU.....DIRM Nord Atlantique-Nantes.....1^{er} janvier 2010

Demande de changement de spécialité

Alain LABBE.....De Navigation et Sécurité en Droit Social Adm. Générale

Jocelyne MERLE.....De Droit Social Adm. Générale en Pêches Culture Marines Envir.

Mutation des agents dans le cadre de la restructuration liée à la RGPP**Nom.....Service d'origine.....Service d'accueil**

Éliane GUERMEUR.....DDTM/DML 29 Guilvinec.....DDTM/DML 29 Quimper

Isabelle DENES.....DDTM/DML 29 Concarneau.....DDTM/DML 29 Quimper

Valérie VANOUTTE.....DDTM/DML 29 Concarneau.....DDTM/DML 29 Quimper

Anne L ROUX-DESMARES. DDTM/DML 29 Guilvinec.....DDTM/DML 29 Quimper

M-Thérèse JEZEQUEL.....DDTM/DML 29 Guilvinec.....DDTM/DML 29 Quimper

Catherine LE RAY.....DDTM/DML 29 Guilvinec.....DDTM/DML 29 Quimper

Rappel : Pour la défense des contrôleurs des affaires maritimes et de l'ENIM n'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT avant la pré-CAP pour que leur action soit plus efficace.

Prochaine CAP de promotions : novembre 2010

Gilbert LE DREAU (DDAM 56 PAM IRIS) tél.: 06.23.07.10.52

ddam-56.cfdt-am.syndicat@developpement-durable.gouv.fr

Muriel CORRE (SAM Le Guilvinec) tél.: 02.98.58.36.04

muriel.corre@developpement-durable.gouv.fr